



# Le Quotidien

Statistique Canada

Le lundi 20 novembre 1995  
Pour être diffusé à 8 h 30

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA

NOV 20 1995

LIBRARY BIBLIOTHÈQUE

## PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Commerce de détail, septembre 1995** 2  
En septembre, les détaillants ont conservé le niveau de ventes atteint en août.
- **Accidents au Canada, 1988 et 1993** 6  
En 1993, les Canadiens risquaient moins qu'en 1988 d'être victimes d'un accident, surtout ceux du groupe d'âge le plus à risque, les 15 à 24 ans, qui ont enregistré la plus forte baisse du taux d'accidents. Néanmoins, en 1993, un adulte sur quatre a signalé avoir été victime d'un accident au cours des 12 mois précédents.

## AUTRES COMMUNIQUÉS

- Estimations trimestrielles relatives aux caisses de retraite en fiducie, deuxième trimestre de 1995 8
- Ventes de gaz naturel, septembre 1995 8
- Statistiques du téléphone, septembre 1995 9

## NOUVELLES PARUTIONS 10



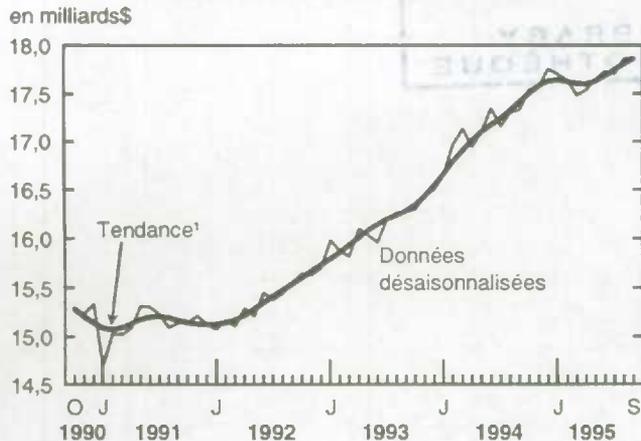
## PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

### Commerce de détail

Septembre 1995 (données provisoires)

En septembre, les détaillants ont conservé le niveau de ventes atteint en août. Les ventes totales au détail ont augmenté de 0,1% à 17,9 milliards\$, après avoir grimpé de 0,9% en août. La tendance des ventes au détail s'est raffermie au cours des quatre derniers mois, après très peu de changement depuis le début de l'année 1995. Précédemment, la tendance s'était maintenue généralement en hausse, du début de 1992 jusqu'en novembre 1994.

#### Les détaillants ont conservé le niveau de ventes atteint en août



Une estimation de la taxe de vente fédérale a été supprimée des données d'avant 1991 afin que celles-ci soient comparables à janvier 1991 et aux données subséquentes.

<sup>1</sup> La tendance représente les données désaisonnalisées lissées.

Les ventes cumulatives de janvier à septembre 1995 sont de 3,4% supérieures à celles enregistrées durant la même période en 1994. Si l'on élimine l'effet de la variation des prix, la hausse se rapproche davantage de +1,2%. Si le taux de croissance enregistré durant les neuf premiers mois de 1995 se maintient, les ventes seront nettement supérieures à celles de l'an dernier. Cependant, le taux de croissance en 1995 sera inférieur au taux enregistré en 1994. L'an dernier, les détaillants ont en effet enregistré la plus forte hausse depuis 1992 et ce, en dépit de prix relativement stables maintenus tout au long de l'année.

En septembre, les ventes au détail ont augmenté dans trois des sept secteurs, lesquels représentent

#### Estimations annuelles pour 1994

Les estimations des ventes annuelles pour 1994 sont maintenant disponibles. Remaniée en 1993, cette enquête fournit des estimations sur les revenus et les dépenses d'exploitation des détaillants. Pour plus de renseignements sur ces estimations, communiquez avec Pierre Desjardins au (613) 951-9682, Division de l'industrie.

42% des ventes totales. Les hausses les plus fortes, en dollars, ont été enregistrées dans les secteurs de l'alimentation (+0,9%) et des médicaments (+2,0%). Les baisses dans les secteurs de l'automobile (-0,2%), du vêtement (-1,4%) et des magasins de marchandises diverses (-0,4%) ont limité l'accroissement des ventes totales.

Cette réduction des ventes dans les secteurs de l'automobile et des magasins de marchandises diverses fait contraste à la bonne performance qu'ont affichée ces secteurs depuis le début de l'année. En effet, depuis mars 1995, les ventes de véhicules automobiles sont généralement en hausse. Dans le secteur des magasins de marchandises diverses, une croissance généralement soutenue est maintenue depuis le milieu de 1993.

Les ventes ont augmenté dans cinq provinces et territoires, alors qu'elles ont diminué dans six provinces et qu'elles sont demeurées stables en Saskatchewan.

#### Hausse des ventes d'aliments et de médicaments

En septembre, les ventes dans le secteur de l'alimentation ont augmenté de 0,9%, une hausse suffisante pour contrebalancer la baisse de 0,4% en août. Depuis le début de l'année, les variations mensuelles fluctuent et, en dépit de la hausse en septembre, les ventes du secteur demeurent généralement en baisse depuis février 1995.

Après quatre baisses successives, les ventes dans les pharmacies ont progressé de 2,0% en septembre. Cependant, malgré cette augmentation, les ventes cumulatives des 11 derniers mois demeurent inférieures à celles enregistrées durant la même période l'an dernier. Le ralentissement dans ce secteur tient notamment aux changements apportés à certaines lois provinciales en vue d'interdire la vente de produits du tabac dans les pharmacies, ainsi qu'à la concurrence plus vive de la part des supermarchés et des grands magasins d'escomptes pour la vente de divers produits pharmaceutiques.

Les ventes dans le secteur de l'automobile (incluant les concessionnaires de véhicules automobiles neufs et usagés, les stations-service et les magasins de pièces, d'accessoires et de services) ont diminué de 0,2% en septembre, après avoir fortement progressé (+2,6%) en août. Cette baisse est imputable principalement à la réduction des ventes par les stations-service et les magasins de pièces, d'accessoires et de services qui ont affiché des baisses respectives de 0,3% et de 1,2%. Par ailleurs, les ventes par les concessionnaires de véhicules automobiles neufs et usagés sont demeurées inchangées en septembre, bien que le nombre de véhicules automobiles neufs vendus ait augmenté de 2,0%.

Dans les autres secteurs du commerce du détail, les ventes de vêtements se sont stabilisées, après avoir été en hausse de janvier 1994 à mars 1995. La tendance dans le secteur du meuble est à la baisse depuis février 1995, après avoir été fortement en hausse depuis février 1994.

### Résultats provinciaux

Cinq provinces et territoires ont déclaré des hausses mensuelles en septembre, les meilleures performances ayant été enregistrées au Québec et au Manitoba. Ces hausses ont été partiellement neutralisées par la diminution des ventes en Alberta et en Colombie-Britannique.

Au Québec, les ventes au détail, qui ont affiché un recul durant la majeure partie de 1995, ont augmenté de 1,4% en septembre. Il s'agit de la troisième hausse mensuelle consécutive et, pour la première fois cette année, les ventes au détail au Québec ont été supérieures (+1,2%) à celles de l'an dernier.

Les ventes ont progressé de 1,3% au Manitoba, après avoir reculé de 1,5% en août. La hausse en septembre constitue la septième hausse enregistrée au Manitoba cette année.

L'Alberta (-1,1%) et la Colombie-Britannique (-0,5%) ont pour leur part vu leurs ventes diminuer en septembre, ces baisses venant contrebalancer les hausses comparables affichées en août. Après quatre

gains consécutifs depuis janvier 1995, les ventes en Colombie-Britannique ont fluctué.

### Troisième trimestre de 1995

De juillet à septembre, les ventes au détail ont grimpé de 1,0% par rapport au deuxième trimestre de 1995, cette hausse étant attribuable principalement à la bonne performance enregistrée en août. Il s'agit de la plus forte augmentation depuis le quatrième trimestre de 1994. Parmi les quatre secteurs affichant un accroissement des ventes durant le troisième trimestre, ce sont les secteurs de l'automobile et des autres magasins de détail qui ont le plus contribué à cette augmentation. Cette croissance a été partiellement neutralisée par les baisses dans les secteurs de l'alimentation, du vêtement et du meuble.

### Ventes anticipées pour le mois d'octobre

Les ventes anticipées pour le mois d'octobre laissent entrevoir une baisse. Les premiers chiffres indiquent en effet une diminution des ventes de véhicules automobiles neufs. De plus, l'emploi dans le commerce de détail a diminué de 0,3% de septembre à octobre. Aux États-Unis, les ventes au détail ont diminué de 0,2% en octobre, après une hausse de 0,3% en septembre.

### Données stockées dans CANSIM: matrices 2299, 2398 à 2417 et 2420.

Le numéro de septembre 1995 du *Commerce de détail* (63-005, 20\$/200\$) paraîtra au cours de la deuxième semaine de décembre. Voir «Pour commander les publications».

Pour plus de renseignements sur les statistiques, communiquez avec Louise Généreux au (613) 951-3549. Pour obtenir des renseignements de nature analytique, communiquez avec Pierre Desjardins au (613) 951-9682, Section du commerce de détail, Division de l'industrie. □

Ventes au détail

	Sept. 1994	Juin 1995 <sup>r</sup>	Juillet 1995 <sup>r</sup>	Août 1995 <sup>r</sup>	Sept. 1995 <sup>p</sup>	Août 1995 à Sept. 1995	Sept. 1994 à Sept. 1995
données désaisonnalisées							
	en millions\$				variation en %		
Aliments	4 444	4 490	4 509	4 491	4 531	0,9	2,0
Supermarchés d'alimentation et épiceries	4 116	4 138	4 164	4 142	4 170	0,7	1,3
Tous les autres magasins d'alimentation	328	352	346	349	361	3,3	10,1
Pharmacies et magasins de médicaments brevetés	1 010	977	975	974	994	2,0	-1,6
Vêtements	1 037	1 113	1 082	1 075	1 060	-1,4	2,2
Magasins de chaussures	143	158	153	153	147	-3,8	2,5
Magasins de vêtements pour hommes	135	137	136	135	132	-2,7	-2,4
Magasins de vêtements pour dames	342	381	356	351	345	-1,7	0,8
Autres magasins de vêtements	417	436	437	436	437	0,2	4,8
Meubles	921	901	902	912	907	-0,5	-1,5
Magasins de meubles et d'appareils ménagers	727	715	718	729	721	-1,0	-0,8
Magasins d'accessoires d'ameublement	193	186	184	183	186	1,3	-4,0
Véhicules automobiles	6 197	6 340	6 307	6 470	6 454	-0,2	4,1
Concessionnaires de véhicules automobiles et récréatifs	4 038	4 154	4 133	4 271	4 271	0,0	5,8
Stations-service	1 181	1 222	1 220	1 230	1 226	-0,3	3,8
Magasins de pièces et d'accessoires pour véhicules automobiles et services	978	963	954	968	957	-1,2	-2,2
Magasins de marchandises diverses	1 760	1 909	1 896	1 901	1 894	-0,4	7,6
Magasins de détail non classés ailleurs	1 965	2 010	2 041	2 041	2 044	0,1	4,0
Autres magasins de produits semi-durables	602	604	610	616	621	0,9	3,2
Autres magasins de produits durables	457	465	472	465	461	-0,9	1,1
Autres magasins de ventes au détail non classés ailleurs	907	942	959	960	961	0,1	6,0
<b>Total des ventes au détail</b>	<b>17 334</b>	<b>17 741</b>	<b>17 713</b>	<b>17 863</b>	<b>17 883</b>	<b>0,1</b>	<b>3,2</b>
Total, sans les concessionnaires de véhicules automobiles et récréatifs	13 297	13 586	13 580	13 592	13 613	0,2	2,4
Marchandises genre grands magasins	5 786	5 968	5 937	5 942	5 937	-0,1	2,6
Terre-Neuve	286	290	295	292	292	-0,1	2,2
Île-du-Prince-Édouard	72	77	76	78	79	0,6	9,5
Nouvelle-Écosse	535	530	529	532	525	-1,3	-1,9
Nouveau-Brunswick	394	424	428	429	431	0,5	9,2
Québec	4 175	4 078	4 140	4 164	4 224	1,4	1,2
Ontario	6 420	6 637	6 586	6 684	6 673	-0,2	3,9
Manitoba	574	619	625	616	624	1,3	8,6
Saskatchewan	530	552	560	561	561	0,0	5,8
Alberta	1 781	1 861	1 844	1 864	1 845	-1,1	3,6
Colombie-Britannique	2 509	2 610	2 569	2 581	2 568	-0,5	2,3
Yukon	18	19	18	19	18	-3,6	4,6
Territoires du Nord-Ouest	39	42	42	43	45	4,2	14,0

<sup>r</sup> Données révisées.

<sup>p</sup> Données provisoires.

Ventes au détail

	Sept. 1994	Août 1995 <sup>r</sup>	Sept. 1995 <sup>p</sup>	Sept. 1994 à Sept. 1995
données non désaisonnalisées				
	en millions\$			varia- tion en %
Aliments	4 523	4 581	4 639	2,6
Supermarchés d'alimentation et épiceries	4 197	4 223	4 278	1,9
Tous les autres magasins d'alimentation	326	358	361	10,8
Pharmacies et magasins de médicaments brevetés	1 009	971	986	-2,2
Vêtements	1 103	1 061	1 125	2,1
Magasins de chaussures	160	156	163	1,7
Magasins de vêtements pour hommes	127	111	125	-1,6
Magasins de vêtements pour dames	363	338	365	0,5
Autres magasins de vêtements	453	455	474	4,5
Meubles	964	926	933	-3,2
Magasins de meubles et d'appareils ménagers	764	733	741	-3,0
Magasins d'accessoires d'ameublement	201	193	193	-4,0
Véhicules automobiles	6 163	6 749	6 321	2,6
Concessionnaires de véhicules automobiles et récréatifs	3 990	4 410	4 149	4,0
Stations-service	1 211	1 357	1 243	2,7
Magasins de pièces et d'accessoires pour véhicules automobiles et services	962	981	928	-3,5
Magasins de marchandises diverses	1 702	1 856	1 828	7,4
Magasins de détail non classés ailleurs	1 959	2 134	2 032	3,7
Autres magasins de produits semi-durables	594	641	621	4,5
Autres magasins de produits durables	453	476	441	-2,7
Autres magasins de ventes au détail non classés ailleurs	912	1 016	971	6,4
<b>Total des ventes au détail</b>	<b>17 422</b>	<b>18 278</b>	<b>17 865</b>	<b>2,5</b>
Total, sans les concessionnaires de véhicules automobiles et récréatifs	13 432	13 868	13 715	2,1
Marchandises genre grands magasins	5 824	5 931	5 934	1,9
Terre-Neuve	287	309	292	1,7
Île-du-Prince-Édouard	74	89	80	8,9
Nouvelle-Écosse	543	548	524	-3,4
Nouveau-Brunswick	397	450	435	9,8
Québec	4 197	4 297	4 236	0,9
Ontario	6 457	6 710	6 644	2,9
Manitoba	570	627	614	7,7
Saskatchewan	521	574	555	6,5
Alberta	1 784	1 932	1 833	2,8
Colombie-Britannique	2 538	2 678	2 589	2,0
Yukon	18	22	18	3,9
Territoires du Nord-Ouest	38	43	44	16,2

<sup>r</sup> Données révisées.

<sup>p</sup> Données provisoires.

## Accidents au Canada

1988 et 1993

Les Canadiens étaient moins sujets à avoir un accident en 1993 qu'en 1988, ce qui est particulièrement vrai pour le groupe d'âge le plus à risque, soit les 15 à 24 ans. Ces derniers ont affiché le plus important recul du taux d'accidents, essentiellement en raison d'un important déclin du taux d'accidents de véhicules à moteur.

En 1993, environ 3,9 millions de Canadiens âgés de 15 ans et plus ont signalé avoir subi au moins un accident au cours de l'année précédente, ce qui représente au total 4,8 millions d'incidents distincts. Les accidents de véhicules à moteur et les accidents liés à la pratique d'un sport correspondent dans l'un et l'autre cas à 27% de tous les incidents constatés, suivis des accidents du travail (21%) et des accidents ayant eu lieu à la maison (14%).

En dépit de la régression des taux d'accidents, le coût de ces derniers a été considérable. Quatre accidents sur cinq ont entraîné des blessures, dont presque la moitié ont nécessité des soins médicaux à l'hôpital, généralement en clinique externe.

Des estimations ont établi à environ 1,5 milliard\$ les frais d'hospitalisation des hôpitaux généraux associés aux accidents survenus en 1993. Les dépenses personnelles afférentes ont totalisé 791 millions\$ supplémentaires.

### Les hommes de 15 à 24 ans affichent le taux d'accidents le plus élevé

Le taux global d'accidents relevé en 1993 s'élevait à 223 pour 1 000 habitants, ce qui correspond à une diminution par rapport aux 254 accidents enregistrés en 1988. Mais tous ne couraient pas le même risque d'être victimes d'un accident. Normalement, les hommes affichaient un taux plus élevé que celui des femmes, et les taux d'accidents tendaient à diminuer avec l'augmentation de l'âge.

Le taux d'accidents chez les hommes de 15 à 24 ans a baissé de 655 pour 1 000 habitants en 1988 à 514 pour 1 000 habitants en 1993, alors que chez les hommes plus âgés, ce taux est resté relativement stable.

Les accidents enregistrés chez les femmes ont aussi atteint un sommet dans le groupe des 15 à 24 ans, mais ce taux, également en baisse au cours de la même période, était très inférieur à celui des hommes, soit 404 pour 1 000 habitants en 1988 contre 306 pour 1 000 en 1993.

Le déclin du taux global d'accidents était largement attribuable à la réduction des accidents de véhicules

### Note aux lecteurs

*Fondé sur les données de l'Enquête sociale générale (ESG) menée en 1988 et en 1993 par Statistique Canada, cet article des Rapports sur la santé examine l'incidence et les conséquences des accidents chez les personnes de 15 ans et plus. L'échantillon était formé de 10 385 ménages; un répondant par ménage a été interviewé pour l'enquête.*

*L'ESG couvrait quatre types d'accidents: les accidents de véhicules à moteur, les accidents liés à la pratique d'un sport et les accidents survenus au travail et à la maison. Pour être assimilé à un accident, un incident devait respecter au moins l'un des critères suivants: a) avoir interrompu les activités normales de la personne interviewée pendant au moins une demi-journée; b) avoir occasionné des dépenses personnelles d'au moins 200 dollars; c) avoir nécessité l'intervention d'un médecin, d'un infirmier ou d'une infirmière.*

à moteur chez les 15 à 24 ans. La diminution de la consommation d'alcool pourrait expliquer en partie le déclin observé. Les accidents sont généralement plus courants chez les buveurs que chez les non-buveurs, et des indices donnent à penser que les 15 à 24 ans boivent moins qu'avant. Des vérifications au hasard en vue de déceler la conduite en état d'ébriété et des contrôles plus stricts de la conduite automobile chez les adolescents ont également pu avoir un impact.

En fait, de 1987 à 1992, le taux de mortalité résultant des accidents de véhicules à moteur a baissé dans tous les groupes d'âge.

### Le tiers des accidents entraînent une perte financière

Les accidents entraînent un lourd fardeau financier. En 1993, près du tiers de tous les accidents (1,5 million) ont occasionné une perte pécuniaire.

Les accidents de véhicules à moteur correspondaient à presque 70% de tous les accidents signalés, soit 543 millions\$ en dépenses personnelles globales pour lesquelles aucun remboursement n'était prévu.

Les dépenses personnelles moyennes se sont élevées à 662\$ par accident, mais les montants variaient en fonction du type d'accident. Les accidents de véhicules à moteur étaient de loin les plus coûteux, s'établissant en moyenne à 882\$ chacun, suivis des accidents à la maison (453\$), des accidents du travail (433\$) et des accidents liés à la pratique d'un sport (249\$).

Les accidents sont aussi une cause majeure de blessures et de perte de productivité. Si à peine 5% de tous les accidents signalés ont requis des soins en établissement, ce pourcentage n'en représentait pas moins 248 000 admissions hospitalières totalisant

environ 2,5 millions de jours d'hospitalisation au Canada, en 1993.

Entre le 1<sup>er</sup> avril 1992 et le 31 mars 1993, le coût quotidien moyen des soins des hospitalisés dans les hôpitaux généraux se chiffrait à 610\$. D'après cette moyenne, le coût des soins en établissement associés aux accidents s'élevait à 1,5 milliard\$ environ. Ce chiffre ne prend pas en compte le coût des soins ambulatoires ou des traitements de rappel.

Le numéro 2 du volume 7 des *Rapports sur la santé* (82-003, 34\$/112\$) est maintenant en vente. Voir «Pour commander les publications».

Pour plus de renseignements, communiquez avec l'Unité des demandes d'information au (613) 951-1746, Division des statistiques sur la santé. ■

## AUTRES COMMUNIQUÉS

### Estimations trimestrielles relatives aux caisses de retraite en fiducie

Deuxième trimestre de 1995

La valeur marchande de l'actif des caisses de retraite en fiducie connaît des gains robustes lorsque les marchés financiers sont propices aux placements en actions. Ceci était le cas au deuxième trimestre de 1995 alors que cet actif atteignait 336,8 milliards\$ au 30 juin 1995, une augmentation de 4,5% par rapport au trimestre précédent. Les actions étaient responsables de près de 60% de cette croissance. De façon annuelle, l'actif s'est accru de 13,4%, une croissance considérablement plus élevée que celle de 4,1% mesurée entre les deuxièmes trimestres de 1993 et de 1994.

La croissance régulière des prix des actions au cours du deuxième trimestre de 1995 (tel que reflété dans la croissance de l'indice TSE 300) a non seulement influencé la valeur marchande du portefeuille global, mais a aussi contribué à des rentrées nettes plus importantes.

Les rentrées nettes (revenus moins dépenses) du deuxième trimestre de 1995 se sont établies à 6,7 milliards\$, ce qui constitue un gain de 63% par rapport à un an plus tôt, et à la fois le plus important à être réalisé au cours d'un deuxième trimestre. Ce gain est principalement attribuable à l'augmentation prononcée des bénéfices nets sur la vente de titres (+134%) et à la diminution (-89%) des pertes subies sur ces ventes, résultats directs de la hausse des prix des actions.

Les bénéfices réalisés au cours du deuxième trimestre de 1995 représentaient 24% du revenu total des caisses, presque le double par rapport à un an plus tôt. Les caisses de retraite en fiducie accordent de plus en plus d'importance à cette composante du revenu. Même si le revenu de placements demeure toujours la composante principale du revenu, il a subi le contrecoup de la faiblesse des taux d'intérêt et s'est accru de très peu au cours des cinq dernières années.

Les actions et les obligations ont toujours été les principaux types de placements des caisses de retraite en fiducie. Ce trimestre-ci, cependant, est le premier où les actions constituent la plus grosse part de l'actif (40% contre 39% pour les obligations). À la fin du premier trimestre de 1993 (lorsque les données en valeur marchande sont devenues disponibles), les obligations représentaient 43% de l'actif comparativement à 37% pour les actions.

Ce changement graduel peut être lié à l'évolution du portefeuille des caisses du secteur public. Au

cours des dix derniers trimestres, la composition du portefeuille global des caisses du secteur privé est demeurée relativement constante tandis que les caisses du secteur public ont placé des sommes d'argent de plus en plus importantes dans les actions, lorsque leurs placements à revenus fixes arrivaient à échéance. Les placements en obligations n'en demeurent pas moins considérables, car ils sont moins risqués.

Ces données sont fondées sur les résultats d'une enquête trimestrielle d'un échantillon de caisses détenant 86% de l'actif total, auxquelles ont été ajoutées des estimations provenant du recensement annuel des caisses de retraite en fiducie.

### Données stockées dans CANSIM: matrice 5749.

Le numéro du deuxième trimestre de 1995 d'*Estimations trimestrielles relatives aux caisses de retraite en fiducie* (74-001, 18\$/60\$) paraîtra en décembre. Voir «Pour commander les publications».

Pour plus de renseignements, communiquez avec Thomas Dufour au (613) 951-2088, Section des pensions, Division du travail. Télécopieur: (613) 951-4087. ■

### Ventes de gaz naturel

Septembre 1995 (données provisoires)

Les ventes de gaz naturel pour septembre totalisent 3 511 485 000 mètres cubes, ce qui constitue une hausse de 0,4% par rapport à septembre 1994. Les trois secteurs principaux ont tous enregistré des hausses de leur ventes.

Les ventes cumulatives sont de 2,6% plus élevées qu'à la même période en 1994. Les ventes résidentielles tombent de 4,0% et la même situation se produit pour les ventes commerciales (-5,2%). La cause de cette faiblesse est un hiver plus doux, tout particulièrement en janvier et février 1995. Les ventes industrielles (y compris les ventes directes) maintiennent une croissance très forte, enregistrant une augmentation de 8,2% par rapport à l'année dernière.

### Ventes de gaz naturel

	Sept. 1995 <sup>P</sup>	Sept. 1994	Sept. 1994 à sept. 1995
	en milliers de mètres cubes		vari- ation en %
<b>Ventes totales</b>	<b>3 511 485</b>	<b>3 499 110</b>	<b>0,4</b>
Résidentielles	450 699	448 782	0,4
Commerciales	371 694	369 230	0,7
Industrielles	1 792 090	1 988 321	0,3
Directes	897 002	692 777	

	Janv. à sept. 1995 <sup>P</sup>	Janv. à sept. 1994	Janv.- sept. 1994 à janv.- sept. 1995
	en milliers de mètres cubes		vari- ation en %
<b>Ventes totales</b>	<b>45 335 460</b>	<b>44 199 872</b>	<b>2,6</b>
Résidentielles	10 738 307	11 180 390	-4,0
Commerciales	7 944 595	8 380 194	-5,2
Industrielles	18 194 064	18 200 622	8,2
Directes	8 458 494	6 438 666	

<sup>P</sup> Données provisoires.

Données stockées dans CANSIM: matrices 1052 à 1055.

Le numéro de septembre 1995 de *Services de gaz* (55-002, 14\$/140\$) paraîtra au cours de la troisième semaine de décembre. Voir «Pour commander les publications».

Pour plus de renseignements, communiquez avec Gary Smalldridge au (613) 951-3567, Section de l'énergie, Division de l'industrie. ■

### Statistiques du téléphone

Septembre 1995

Les 13 principaux réseaux téléphoniques au Canada ont déclaré des recettes d'exploitation totalisant 1 180,9 millions\$ en septembre 1995, en hausse de 1,2% par rapport à septembre 1994.

Les dépenses d'exploitation ont atteint 926,8 millions\$. Elles ont augmenté de 6,1% comparativement à septembre 1994. Les revenus nets de ces réseaux ont totalisé 254,1 millions\$, une baisse de 13,4% par rapport à septembre 1994.

Données stockées dans CANSIM: matrice 355.

Le numéro de septembre 1995 de *Statistiques du téléphone* (56-002, 9\$/90\$) paraîtra bientôt. Voir «Pour commander les publications».

Pour plus de renseignements, communiquez avec J. R. Slattery au (613) 951-2205, Division des services, des sciences et de la technologie. ■



## NOUVELLES PARUTIONS

**Trafic des transporteurs aériens aux aéroports canadiens**, octobre-décembre 1994 (dernier numéro)  
**Numéro au catalogue: 51-005**  
(Canada: 39\$/130\$; États-Unis: 47\$US/156\$US; autres pays: 55\$US/182\$US).

**Indices des prix de l'industrie**, septembre 1995  
**Numéro au catalogue: 62-011**  
(Canada: 21\$/210\$; États-Unis: 26\$US/252\$US; autres pays: 30\$US/294\$US).

**Statistique de l'hébergement de voyageurs**, 1993-1994  
**Numéro au catalogue: 63-204**  
(Canada: 27\$; États-Unis: 33\$US; autres pays: 38\$US).

**Touriscope: Voyages internationaux, renseignements préliminaires**, septembre 1995, vol. 11, no 9  
**Numéro au catalogue: 66-001P**  
(Canada: 7\$/70\$; États-Unis: 9\$US/84\$US; autres pays: 10\$US/98\$US).

**Rapports sur la santé**, 1995, vol. 7, no 2  
**Numéro au catalogue: 82-003**  
(Canada: 34\$/112\$; États-Unis: 41\$US/135\$US; autres pays: 48\$US/157\$US).

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'"American National Standard for Information Sciences" - "Permanence of Paper for Printed Library Materials", ANSI Z39.48 - 1984.



Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 1995. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source: Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire: Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001F au catalogue, date et numéros de page.

### Pour commander les publications

Simplifiez vos recherches en feuilletant le *Catalogue de Statistique Canada*, 1994 (11-204F, Canada 15\$; États-Unis: 18\$US; autres pays: 21\$US). L'index des mots-clés vous aidera à trouver des données statistiques sur l'activité économique et sociale.

**Commandez *Le Quotidien* et autres publications par téléphone:**

Ayez en main: • Titre • Numéro au catalogue • Numéro de volume • Numéro de l'édition • Numéro de VISA ou MasterCard.

Au Canada et aux États-Unis, composez: **1 (800) 267-6677**

Pour les autres pays, composez: **1 (613) 951-7277**

Ou envoyer votre commande par télécopieur: **1 (613) 951-1584**

**Pour un changement d'adresse:** veuillez indiquer votre numéro de compte.

**Pour commander par la poste, écrivez à:** Ventes et services, Division de la commercialisation, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du Receveur général du Canada/Publications. Au Canada, ajoutez 7% de TPS.

**Les centres régionaux de Statistique Canada offrent toute une gamme de produits et services.**

Pour trouver le centre le plus près, consultez les pages bleues de votre annuaire téléphonique sous la rubrique « Statistique Canada ».

**Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.**